

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence - Niveau 2 (AFGSU 2)

Objectifs :

Identifier une situation d'urgences à caractère médical et sa prise en charge seul ou en équipe.

Utiliser des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicales spécialisée.

Participer aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

Public concerné :

Le professionnel libéral en exercice concerné par les gestes et soins d'urgences

Nbre de participants minimum : 4

Prérequis :

Les participants à cette formation doivent avoir une motivation à apprendre et une capacité à travailler en équipe.

Être titulaire ou en cours de formation d'un diplôme visé par l'arrêté ou le Code de la santé publique. Aucune compétence préalable spécifique n'est nécessaire, mais une connaissance de base des premiers secours ou des gestes de réanimation est un atout.

De plus, une bonne condition physique est recommandée pour certaines simulations pratiques.

Qualification des intervenants :

Formateurs habilités par le CESU pour la formation aux gestes et soins d'urgence, infirmiers d'urgence et de SMUR.

Moyens pédagogiques et techniques :

Apports théoriques interactifs : présentations illustrées, diaporamas, vidéos, échanges en groupe

Démonstrations techniques par le formateur, suivies d'exercices pratiques encadrés

Mises en situation réalistes : simulations d'urgences vitales ou collectives, jeux de rôle, gestion de scénarios complexes

Matériel professionnel mis à disposition : mannequins de réanimation (adulte, enfant, nourrisson),

défibrillateurs de formation, chariots d'urgence, trousse de secours, équipements de protection individuelle

Travail collaboratif favorisé par des exercices en binômes ou en groupes, afin de renforcer l'entraide, la communication et l'analyse des pratiques

Support de cours diffusé lors de la formation et support de cours remis aux apprenants à l'issue de la formation

Durée de la formation : 21 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :

Le programme de cette formation se déroule sur trois jours, avec un total de 21 heures de formation, réparties en sessions théoriques et pratiques. Chaque journée est structurée pour aborder différents modules.

Journée 1 Module 1 - Prendre en charge les Urgences Vitales

- Familiarisation du groupe
- Attente des stagiaires pour la formation
- Quizz d'auto positionnement
- Protection
- Hygiène
- Alerte
- XABCDE
- Hémorragie
- Obstruction des voies aériennes
- Inconscient qui respire
- Arrêt cardiaque sans matériel Adulte – Enfant - nourrisson
- Synthèse de la journée
- Points clés du programme de la journée
- Retour des stagiaires sur la journée

Journée 2 Module 2 - Prendre en charge les Urgences Potentielles

- Réactivation des connaissances du J1
- Arrêt cardio respiratoire avec matériel Adulte – enfant- nourrisson
- Chariot d'urgences
- Malaises
- Les traumatismes osseux, plaies, brûlures
- Relevage et brancardage
- Synthèse de la journée
- Points clés du programme de la journée
- Retour des stagiaires sur la journée

Journée 3: Module 3 - Les urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles

- Réactivation des connaissances du J2
- Matéiovigilance
- Accouchement inopiné
- Les situations sanitaires exceptionnelles partie 1
- Les situations sanitaires exceptionnelles partie 2
- Évaluation finale QCM
- Synthèse de la journée
- Points clés du programme de la journée
- Retour des stagiaires sur les 3 jours de formation

Cette formation vise à renforcer la sécurité des soins à domicile, à sécuriser juridiquement l'exercice infirmier libéral et à améliorer la coordination avec les services d'urgence.

Modalités d'évaluation des acquis :

Réalisation de chaque geste technique lors de l'apprentissage

Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation sur détresse vitale

Évaluation du geste adapté et de la conduite à tenir hiérarchisée

Obtention de la moyenne au QCM portant sur le module urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles

Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid

Sanction visée : Attestation de fin de formation et/ou certificat de réalisation

Attestation AFGSU de Niveau 2 : recyclage de la formation tous les 4 ans

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Prévoir en sus du coût de la formation, 20 € pour le diplôme (Chèque à apporter le jour de la formation).

Tarif TTC (TVA 20 %) : 920,00 €

Stagiaire éligible à la prise en charge : **20 €***

(920 € dont 900 € pris potentiellement en charge ramenant le coût à 20 €)

Stagiaire non-éligible : **920 €***

Détails de frais pédagogiques :

300€ journée 1 (*financement FIF PL sous réserve d'éligibilité*)

300€ journée 2 (*financement FIF PL sous réserve d'éligibilité*)

300€ journée 3 (*financement FIF PL sous réserve d'éligibilité*)

20€ de frais d'inscription à la certification (non prise en charge)

Le règlement des frais pédagogiques devra être effectué par chèque le jour de la formation (nous contacter si impossibilité de régler par chèque).

Une question ? Un besoin particulier ?

N'hésitez pas à nous contacter **par mail** formation@oriffpl-regionsud.fr

ou par **téléphone** : 06 71 30 63 55